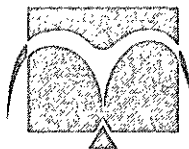


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Réservé
au
Moniteur
belge



24182277

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

18 -12- 2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0461 118 402**

Nom

(en entier) : **Lantmännen Unibake Mouscron**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **avenue de la Métropole 7, 7700 Mouscron**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 16 octobre 2024

Conformément à l'article 7:133 du Code des sociétés et des associations, l'actionnaire unique de la société a pris les décisions suivantes par résolutions écrites.

1. Renouvellement du mandat du commissaire

L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de commissaire de la société tenu par EY Bedrijfsrevisoren BV, dont le siège social est situé Kouterveldstraat 7B bus 1, 1831 Diegem, inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles, section néerlandophone) sous le numéro 0446.334.711, représentée par E. De Grotte BV, elle-même représentée par Mme Evelien De Grootte, faisant election de domicile chez EY Bedrijfsrevisoren BV, Pauline Van Pottelsberghelaan 12, 9051 Gand.

Le mandat d'audit couvrira l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, ainsi que les exercices financiers se terminant le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2026. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera appelée à approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2026.

2. Procuration à des fins de publication

L'actionnaire unique décide de conférer un mandat à Cedric Berckmans et Inès Vermeiren, ainsi qu'à tout autre avocat du cabinet Bird & Bird (Belgium) LLP, dont les bureaux sont établis à 1050 Bruxelles, avenue Louise 235 boîte 1, chacun ayant le pouvoir d'agir seul, afin de remplir toutes les formalités de dépôt et de publication relatives aux résolutions qui précèdent.

Inès Vermeiren
Avocat
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2024 - Annexes du Moniteur belge